

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2009002

Signataire : ED/NH

OBJET : Avenant au marché ayant pour objet de mise en œuvre d'un système de gestion dématérialisée des procédures de marchés publics et prestations de services associés.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché du 25 février 2005, passé avec la société OMNIKLES

Vu le projet d'avenant n°1

Vu l'article 20 du Code des Marchés publics,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la Commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 avec la société OMNIKLES relatif au marché de mise en œuvre d'un système de gestion dématérialisée des procédures de marchés publics et prestations de services associés.

Cet avenant a pour effet de prolonger le marché pour une durée d'un an.

Le montant de cette prolongation s'élève à 1 477,50 € HT représentant une augmentation de 10,32% du marché initial.

Le Maire